



Informations complémentaires pour les aides financières au collège

publié le 07/09/2021

Madame, Monsieur,

L'information sur les aides financières au collège va être transmise à tous les élèves cette semaine.

Un coupon-réponse sera à rendre au secrétariat du collège au plus tard le mercredi 15 septembre 2021.

Vous trouverez également en pièce jointe le flyer explicatif pour la bourse de collège et le dossier "Demande d'aide départementale aux familles 2021-2022" à imprimer ou à retirer au secrétariat du collège.

La secrétaire,

B. DUJOUR

Documents joints

 [09-bourses-college-flyer-a4-2021](#) (PDF de 4.6 Mo)

 [formulaire-demande-aide-familles-2021-2022](#) (PDF de 72.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.